



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 81227

Texte de la question

M. Stéphane Demilly alerte Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation de la médecine générale et des spécialités cliniques libérales en milieu rural, particulièrement préoccupante en France. Dans les années à venir, l'accès à une médecine de proximité de qualité sera invivable dans la plupart des cantons ruraux, comme cela commence à être le cas dans la Somme où la démographie médicale est en très forte baisse. Nombre de médecins encore en exercice vont partir en retraite dans les dix ans qui viennent et ne seront pas remplacés. Dans certaines communes, les médecins qui souhaitent prendre leur retraite ne trouvent pas de successeurs. Les élus et les habitants de ces communes sont inquiets et se demandent qui les soignera demain. Certains évoquent la nécessité d'un véritable « plan Marshall » pour la médecine libérale de premier secours. Il lui demande donc si le Gouvernement envisage des mesures fortes, y compris coercitives de type *numerus clausus* territorial, pour remédier à cette situation et permettre de garantir, sur tout le territoire, la relève des médecins partant à la retraite.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81227

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6550

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)